



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 7 septembre 2020

### **A75 - travaux d'entretien de chaussée**

**Restrictions de circulation  
du lundi 14 septembre au mercredi 30 septembre 2020  
sur le territoire des communes Saint-Mary-le-Plain, Vieillespesse et Coren (Cantal)**

La DIR Massif Central va réaliser la réfection de la couche de roulement de l'A75, sur le territoire des communes de Saint-Mary-le-Plain, Vieillespesse et Coren, dans le département du Cantal (15).

Ces travaux se dérouleront du lundi 14 septembre au mercredi 30 septembre 2020 inclus.

Le chantier nécessitera la fermeture totale, en deux phases, du sens de circulation de Clermont-Ferrand vers Montpellier (nord/sud), concerné par les travaux d'entretien.

La circulation sera basculée et s'effectuera à double-sens sur les voies du sens de circulation de Montpellier vers Clermont-Ferrand (sud/nord).

Dans le sens de circulation de Clermont-Ferrand vers Montpellier (nord/sud), les bretelles comprises dans la zone en travaux seront fermées :

- du lundi 14 septembre au lundi 21 septembre 2020 inclus, pour les sorties et les entrées de l'A75 par les diffuseurs n° 25 « Saint-Poncy » et n° 26 « Vieillespesse »,
- du mardi 22 septembre au mercredi 30 septembre 2020 inclus, pour les sorties et les entrées de l'A75 par les diffuseurs n° 26 « Vieillespesse » et n° 27 « Coren - Le Bouchet ».

### **Direction interdépartementale des Routes Massif central**

Contact presse : Sophie CAYLA  
Tél. : 04 73 29 79 60  
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr  
Bureau de la communication  
et de la qualité de l'information

CS 90447  
60 avenue de l'Union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Des déviations seront mises en place, principalement par les diffuseurs de l'A75 les plus proches.

Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur cette section en chantier sera abaissée à 80 km/h et ponctuellement à 50 km/h.

**La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.**

**Renseignements sur les sites Internet :**

- [www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr)
- [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)